

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2023

---

ETENDRE LE CHAMP D'APPLICATION DE LA PEINE COMPLÉMENTAIRE  
OBLIGATOIRE D'INÉLIGIBILITÉ - (N° 759)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL14

présenté par  
Mme Bergé, rapporteure

-----

### ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« pénal, »,

rédigier ainsi la fin de cet article :

« les références : « , 222-12, 222-14, » sont remplacées par le mot : « à ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.